

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)**

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

**POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES**

**EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)**

**D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)**

**PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 23**

Date: JUNI 2017	Echelle:1/2000	Plan N° : 4.12	Indice: A	Fichier:2418654CAR.DWG
-----------------	----------------	----------------	-----------	------------------------

Dates	Indices	Modifications
JUN 2017	A	Emission Originale
SEPTEMBRE 2019	B	Modification des intitulés de casiers

Travaux Publics & Environnement

13, route de Conflans - BP 60  
95480 PIERRELAZE  
Tél. 01 34 64 34 34  
Fax 01 34 64 14 51  
Internet: www.picheta.fr



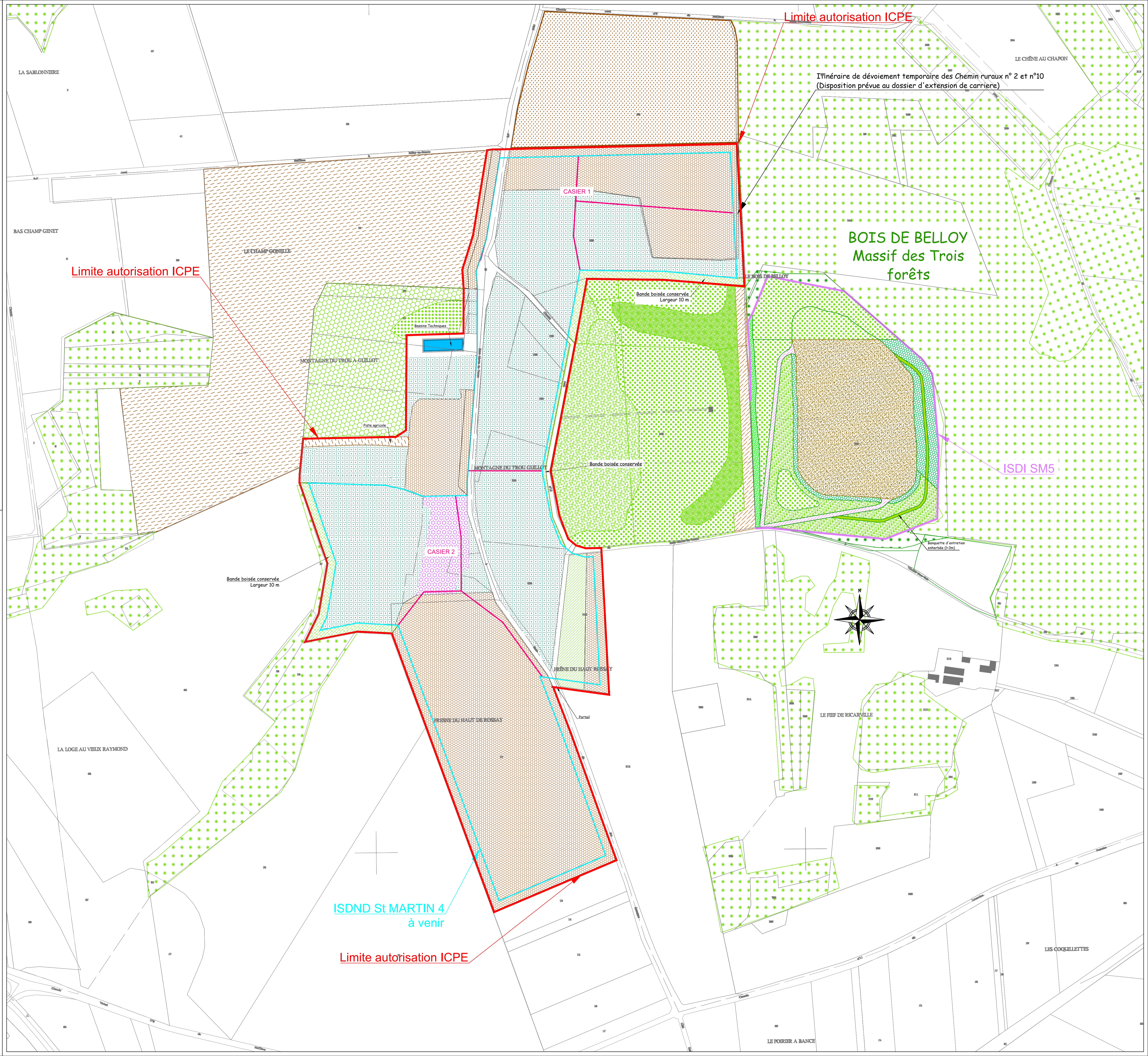
**LEGENDE**

- ZONE DEBOISEE
- ZONE PAS ENCORE DEBOISEE
- TERRASSEMENT DES ALVEOLES
- VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION
- REMPLISSAGE DES CASIERS
- CASIER EN ATTENTE DE POURSUITE D'EXPLOITATION OU DE COUVERTURE FINALE
- CASIER REMIS EN ETAT FINAL FORESTIER
- CASIER REMIS EN ETAT FINAL AGRICOLE
- CASIER REMIS EN ETAT FINAL CLAIRIERE
- CASIER REMIS EN ETAT VERGER
- Parcelle C n°60p Réaménagement Parcelle agricole

- Dévoisement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10
- Périmètre SM2 (ISND) en cours d'exploitation ( Echéance 2021)
- Périmètre SM4 (ISND)
- Phasage SM4 (ISND) - Remblai amiante
- Phasage SM4 (ISND) - Exploitation
- Périmètre SM4 (ICPE)

- Carrière SM2 - Pistes de circulation
- Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 1
- Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 2

- Sens d'exploitation de la Carrière
- Sens d'exploitation de l'ISND



ISDND St MARTIN 4 à venir

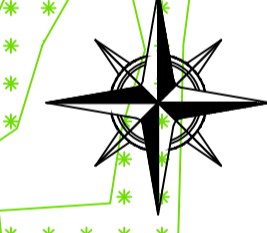
Limite autorisation ICPE

Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévoisement temporaire des Chemins ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY  
Massif des Trois forêts

ISDI SM5



LES COQUILLETTES

LE PORRIER A BANCE

LE CHÊNE AU CHARON

LE CHAMP GONELLE

LE CHAMP GONELLE

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

FRESNES DU HAUT DE ROSSAY

FRESNES DU HAUT DE ROSSAY

LE FIEF DE RICARVILLE

LA LOGE AU VIEUX RAYMOND

LA SABLONNIERE

BAS CHAMP GENET

LE CHAMP GONELLE

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

MONTAGNE DU TROU à GUILLOT

Bande boisée conservée  
Largeur 10 m

Bande boisée conservée  
Largeur 10 m

Bande boisée conservée

Banquette d'entretien  
entourée (1-3m)

Portail